

Cours en ligne ouvert et massif

Droit et protection de l'environnement

27 avril au 7 juin 2020

Bilan de la formation en ligne 2^e session



Formation en ligne #2

INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE
POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
IFDD

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie

#UNIVERSITÉSENGHOR
université internationale de langue française
au service du développement africain

**Droit et protection de
l'environnement**

Du 4 mai au 7 juin 2020

INSCRIPTION SUR :
<https://www.objectif2030.org/mooc/>

Objectif 2030

Le droit de l'environnement constitue l'un des instruments essentiels de mise en œuvre des politiques publiques environnementales dans la perspective du développement durable. Malgré ce rôle majeur, l'enseignement de cette matière passionnante et transversale n'est toujours pas très répandu dans plusieurs États, notamment francophones. Domaine relativement jeune, multidisciplinaire et aux techniques spécifiques, le droit de l'environnement reste encore majoritairement l'un des champs où l'écart entre l'existence de la norme et la réalité de son application est le plus grand, et dont les effets sont le plus fortement ressentis au quotidien. La vitalité normative et institutionnelle attachée à la branche du droit de l'environnement, qui a par ailleurs été utile à la construction d'un corpus juridique extrêmement riche et varié, laisse aujourd'hui place au constat d'une faible effectivité du droit de l'environnement. Et si on ne peut nier que ce secteur du droit a eu au fil des années des retombées positives dans plusieurs domaines, son application nationale demeure cependant encore insuffisante.

Il est pourtant possible d'intervenir à divers niveaux notamment par la transcription des normes internationales dans les droits internes, l'application des lois, ou encore l'éducation des populations. Mais, pour ce faire, le renforcement des capacités dans le domaine du droit de l'environnement doit être soutenu.

C'est la raison pour laquelle l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) et l'Université Senghor ont décidé de mettre à la disposition de la communauté francophone une formation en ligne gratuite et ouverte à tous intitulée "Droit et protection de l'environnement".

Dans le contexte pandémique actuel (Covid-19), cette session de formation initialement prévue du 4 mai au 7 juin 2020 a été entamée avec une semaine d'avance (le 27 avril) à la demande d'apprenants confinés souhaitant se joindre au mouvement, démontrant une fois encore le succès de cette formule d'enseignement à distance.

Elle avait pour objectif de permettre à une grande diversité d'acteurs francophones de se familiariser avec ce domaine du droit. Dans un contexte d'inflation législative et réglementaire concernant la protection de l'environnement, auquel s'ajoute une nouveauté normative et matérielle, la maîtrise des règles à appliquer n'est pas évidente. Aussi, le cours proposait-il de renforcer les capacités des acteurs francophones pour favoriser la promotion et l'enseignement du droit de l'environnement. Il s'agissait de soutenir une large diffusion des informations et des savoirs sur le droit et la protection de l'environnement.

1. Organisation de la formation

a) Structure

La formation était structurée en six modules :

Module 1 : Introduction au droit de l'environnement

Module 2 : Les principes fondamentaux de protection de l'environnement

Module 3 : Outils de protection de l'environnement

Module 4 : Application du droit de l'environnement dans des secteurs de développement

Module 5 : Mécanismes de mise en œuvre du droit de l'environnement

Module 6 : Menaces globales et droit international de l'environnement

Les cours mettaient non seulement l'accent sur les principes fondamentaux du droit de l'environnement que sur sa mise en œuvre, son application aux secteurs de développement ou encore les outils pratiques de protection de l'environnement, dans une optique de mise en pratique sur le terrain.

Les six modules de formation étaient structurés en 44 vidéos. Chaque module était également accompagné d'un questionnaire de validation permettant aux apprenants de tester leurs connaissances.

La publication de chaque nouveau module a été à chaque fois annoncée sur les différents réseaux sociaux de l'initiative ainsi qu'à travers sa lettre d'information numérique.

Les six modules de formation se sont étalés sur **six semaines du 27 avril au 7 juin**, à raison d'un module de formation par semaine. Les vidéos de formation sont restées accessibles tout le long de la formation, tout comme les inscriptions.

Ces vidéos étaient complétées par un **document pdf de ressources documentaires** comprenant la retranscription des vidéos du module ainsi que des annexes documentaires fournies par les enseignants (articles, schémas, documents utiles...). Un tel document a permis de répondre aux difficultés de visionnage des vidéos rencontrées par certains participants originaires de régions où la connexion internet n'est pas stable et offrait de plus un ensemble d'informations permettant de compléter les enseignements dispensés.

Trois documents édités dans le cadre du programme MOGED en prévision de cette formation étaient également à la disposition des étudiants :

- [Emmanuel D. Kam Yogo, 2018, Manuel judiciaire de droit de l'environnement en Afrique. IFDD, Québec, Canada, 252 p.](#)
- [Michel Prieur, 2018, Les indicateurs juridiques. IFDD, Québec, Canada, 188 p.](#)
- [Georges et Kitty Pring, 2017, Cours et tribunaux de l'environnement. IFDD, Québec, Canada, 138 p.](#)

14 395 apprenants originaires de 46 États et gouvernements membres de l'OIF ont suivi la formation en 2019. Elle a cependant dépassé le cadre de la Francophonie avec 59 participants d'états non membres.

b) Modalités d'évaluation

Suite aux enseignements, les participants avaient également la possibilité de finaliser leur apprentissage et valider leurs connaissances à travers différents questionnaires d'évaluation. Chaque module

avait son propre QCM reprenant les points principaux du cours.

En effet, à l'issue de la formation, les participants disposent de compétences utiles pour accroître l'utilisation du droit de l'environnement, compétences dont témoigne **l'attestation de réussite délivrée à l'issue de la formation grâce aux modalités d'exercice pratique intégrées aux cours.**

Une moyenne générale de 50/100 aux différents modules était nécessaire pour valider la formation et obtenir son attestation.

Outre les 5 278 apprenants qui ont uniquement suivi le cours, 9 117 d'entre eux ont également participé à l'évaluation des connaissances acquises par une série d'examens avec un taux de succès de 86% soit 7 861 diplômés ayant obtenu leur attestation de réussite.

c) Échanges avec le corps professoral

Au cours de cette session, six intervenants se sont succédés pour transmettre leurs connaissances aux étudiants :

- Dr Cécile Duclaux-Monteil Ott
- Pr Emmanuel D. Kam Yogo
- Dr Martin Yelkouni
- Pr Saholy Raminintsatra
- Pr Wahid Ferchichi
- Dr Sandrine Maljean-Dubois

L'interaction des apprenants avec les professeurs et entre eux est un des aspects fondamentaux de la réussite d'un CLOM. Elle a permis aux apprenants de poser sur le forum de la formation plus de 241 questions pertinentes (questions aux professeurs ou aux autres étudiants) pour avoir des éclaircissements complémentaires.

2. Statistiques

a) Origines des apprenants

Suite à l'expérience des années précédentes, un nouvel outil de suivi a été instauré sur la plateforme de formation en 2019, afin de dégager des données sur les participants au CLOM.

Le formulaire mis en place offre maintenant des données fiables sur les participants à la formation (même s'il reste sur une base volontaire et que tous les apprenants ne prennent pas le temps de le remplir).

D'après ces informations, il ressort que l'apprenant médian est un homme âgé de 26 à 40 ans et originaire d'un pays d'Afrique de l'Ouest ou d'Afrique centrale, comme dans toutes les formations Objectif 2030.

Genre :

Sur les 11 1542 participants ayant fourni cette information, 2 606 sont des femmes (1 639 d'entre elles ont obtenu leur attestation) et 8 936 des hommes (5 970 d'entre eux ont obtenu leur attestation).

Âge :

Sur les 11 511 apprenants qui ont déclaré un âge.

	Participants		Diplômés	
	F	H	F	H
-18	11	8	7	6
18-25	1086	2147	673	1428
26-40	1302	5765	829	3837
41-60	186	975	115	669
60+	7	24	5	16

Pays d'origine :

Sur les 11 554 apprenants qui ont déclaré un pays d'origine, 59 proviennent d'un pays ne faisant pas partie de la Francophonie. Les autres participants sont originaires de 46 états et gouvernements membres de l'OIF.

Les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale comptent le plus grand nombre d'inscrits, notamment la RDC, le Cameroun et la Côte d'Ivoire (plus de 1000 apprenants).

Suivent ensuite le Burkina Faso, Haïti (seul pays non-africain à compter autant de participants), le Bénin, le Tchad, le Sénégal, le Togo, et la Guinée comptant tous entre 500 et 1000 apprenants.

Le classement détaillé est disponible en annexe.

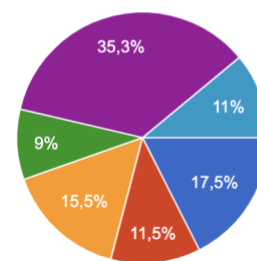
Ces données sont corroborées par l'enquête anonyme réalisée à la fin du CLOM à laquelle ont répondu 399 participants à la formation (95,5% d'entre eux ayant choisi de participer à l'évaluation de leurs connaissances pour obtenir leur attestation de réussite).

b) Profil des apprenants

Cette enquête offre également un profil un peu plus affiné des participants à cette 2^e session de formation et confirme que l'intérêt pour le sujet semble toucher toutes les couches de la population, les âges et les origines socio-professionnelles des participants étant variés, même si les étudiants semblent les plus friands de ce type d'enseignement pour cette session.

Votre catégorie socio-professionnelle

399 réponses



- employé(e) du secteur public
- employé(e) du secteur privé
- employé(e) ou bénévole d'une ONG
- indépendant(e)
- étudiant(e)
- sans emploi

Et même si la formation ne demandait aucun prérequis en la matière, plus de la moitié des participants à cette session semblent avoir déjà

eu des connaissances en droit avant de participer au CLOM (55,6% des sondés).

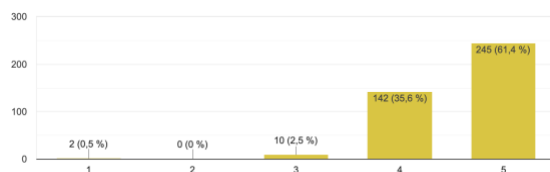
Ils ont majoritairement pris connaissance de son existence par le bouche-à-oreille (49,4%) ou le site internet/lettre d'information et les réseaux sociaux de l'initiative Objectif 2030 (36,3%) dont le nombre d'abonnés a d'ailleurs continué de croître au cours de la formation. Entre ces chiffres et l'augmentation du nombre d'apprenants cette année, on peut présumer que **la communication via ces derniers canaux semble efficace** et pourra être maintenue en 2021.

c) Enquête de satisfaction

Cette enquête complémentaire a également permis à ceux qui y ont participé d'évaluer librement le CLOM et son contenu.

97% des sondés se déclarent ainsi globalement très ou complètement satisfaits de la formation.

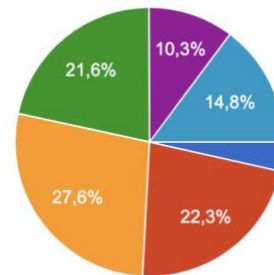
Niveau global de satisfaction :



Les sondés considèrent très largement (96,5%) que le contenu du cours était intéressant.

Ce sont les modules les plus pratiques (notamment ceux sur les outils de protection de l'environnement et l'application aux secteurs de développement) qui ont le plus intéressé les apprenants, mais celui ayant trait aux grands principes du domaine remporte également de nombreux suffrages.

Module préféré :



- 1) Introduction au droit de l'environnement
- 2) Les principes fondamentaux de protection de l'environnement
- 3) Outils de protection de l'environnement
- 4) Application du droit de l'environnement dans des sect...
- 5) Mécanismes de mise en oe...
- 6) Menaces globales et droit in...

Les sondés sont d'ailleurs très demandeurs de ce type d'enseignements et souhaiteraient voir cette dimension développée (plus d'exemples et de cas pratiques).

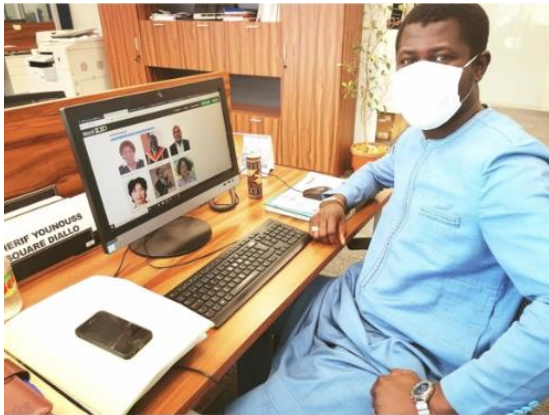
En ce qui concerne **l'appréciation des échanges avec les enseignants**, les mesures mises en place pour assurer la réactivité des enseignants (ouverture de l'accès aux questions par module semaine après semaine, rappels envoyés aux enseignants...) semblent porter leurs fruits puisque 58% des sondés se déclarent très ou complètement satisfaits des échanges, un taux en légère hausse par rapport à l'année dernière.

Mais avec 241 sujets de discussions créés sur le forum au cours de la formation, les discussions ont été nombreuses. Les participants continuent de plus d'échanger entre eux à travers whatsapp et de nombreux groupes de discussions et d'entraide ont ainsi vu le jour au cours de cette session.

Aux participants maintenant d'opérationnaliser leurs connaissances et faire perdurer la dynamique collaborative de la formation.

3. Quelques témoignages de participants à cette 2^e session du CLOM

Chérif Younous Souaré Diallo, Sénégal : *À travers ce cours, j'ai appris les mécanismes nationaux et internationaux adoptés pour faire face aux problèmes liés à l'environnement.*



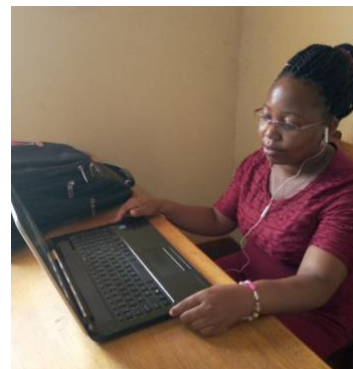
Marlyse Maure, Gabon : *La formation (...) m'a ouvert l'esprit aussi bien sur le développement durable que sur l'environnement, mais aussi sur les responsabilités des États ou plutôt la prise en charge des parties. Aujourd'hui, nous devons tous être informés sur les réels dégâts que subit notre environnement dû aux pollutions diverses ; c'est nécessaire pour le bien de tous car l'enjeu est énorme. Il y a énormément à faire afin d'améliorer la situation, mais surtout respecter des conditions de bases de vies pour tous, car aussi bien la destruction de la flore, la faune et la déforestation nous fragilisent, et les marées noires et toutes ces pollutions sont alarmantes aussi bien pour le climat et la biodiversité. C'est un cri d'alarme un SOS poignant... réveillons-nous !*

Marcellin Kofi Diongue, Côte d'Ivoire : *N'étant pas un étudiant en droit, j'étais impatient de savoir ce que ce module proposerait comme connaissance en droit et protection de l'environnement qui se trouve un des éléments constituant de ma filière en Sciences naturelles et environnement. J'ai pris du plaisir à participer à ce cour immersif, j'avoue que je sors de ce programme didactique non seulement avec assez de connaissance*

fondamentale pour le sujet, mais également conscient de ma part de responsabilité dans la protection de l'environnement pour une biodiversité en déclin.



Tchilalo Adom, Togo : *En m'inscrivant à cette formation, je voulais avoir des notions sur le droit et la protection de l'environnement afin de renforcer mes capacités dans le domaine. Mais j'avoue que j'ai reçu même au-delà de mes attentes. Cette formation m'a permis de comprendre que l'atteinte de chacun des ODD ne peut se faire si nous ne prenons pas en compte les risques ou les dangers que courent notre environnement.*



Malicke Dieme, Sénégal : *C'est une bonne initiative à saluer car ça nous a permis en tant qu'apprenant de renforcer nos connaissances théoriques en peu de temps. Mais au-delà, elle nous a permis également de nous familiariser davantage avec l'outil informatique, qui est de nos jours incontournable en ce 21^{ème} siècle où les TICs constituent un véritable levier et une*

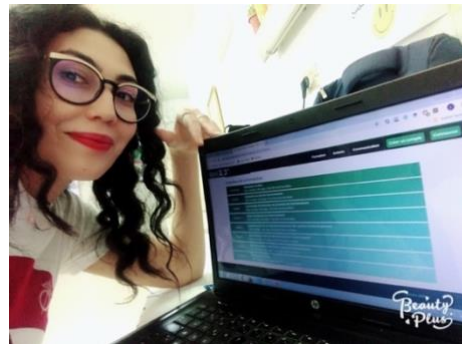
alternative du monde professionnel et nous a permis d'en tirer les avantages possibles. Et cela est visible face à cette pandémie de la COVID-19 qui fait que tout le monde a recouru à des formations en ligne en mettant en place des plateformes E-Learning. En sus, nous pouvons dire que cette formation nous a permis de saisir les véritables problèmes liés à l'environnement dans sa globalité et de disposer d'informations juridiques solides. Par ailleurs, elle nous permet de pouvoir participer à des activités de sensibilisation allant dans le sens de mieux prendre en charge les questions environnementales qui est un objectif capital parmi les Objectifs du Développement Durable...

Michel Komlan Aokou, Togo : *Il y a quelques mois j'ai découvert votre plateforme lors de mes recherches sur comment trouver une formation à distance. Rapidement je me suis intéressé à votre MOOC qui offrait cette formation pour atteindre les objectifs de développement durable qui venait combler exactement mes cours de géographie. Moi-même je suis un passionné de la nature, de l'environnement, et du climat. Cette formation est venue renforcer mes connaissances et mes capacités intellectuelles en matière de l'environnement et sa protection. Le cours est très Formidable et instructif.*

Olivier Byamungo, RDC : *Au mois de février 2020, quand je faisais mon inscription, je pensais que ce seraient des modules qui ne correspondraient pas à la réalité actuelle avec plus des théories empiriques. Cependant, bien que les connaissances fournies soient spécifiques aux modules, elles sont globales comme aussi les menaces environnementales sont globales et non locales. (...) Pour la*

formation que je viens de clôturer, elle a eu une plus-value en ce sens que, les connaissances que j'avais sur le droit de l'environnement n'étaient pas aussi structurées comme celles-ci. C'est maintenant possible de contextualiser par rapport à mon pays la RDC. (...) En fin, il est évident que les formations en ligne accordent plus de chance à un grand nombre des participants de suivre au même moment et sont gratuites, mais elle a des faiblesses. J'aurais souhaité faire des discussions face à face avec mes formateurs pour plus d'interaction, malheureusement c'est impossible.

Lina Trabelsi, Tunisie : *Je vous remercie énormément pour ce projet objectif 2030, ces cours en ligne. J'ai bien apprécié les intervenants et la qualité des modules, les vidéos, les copies en pdf, ainsi que la possibilité d'améliorer mes connaissances et ma formation. Vraiment pour moi c'est un trésor, surtout dans mon domaine.*



Depuis ses débuts 2017, Objectif 2030 aura ainsi formé 80 387 francophones, sur des sujets aussi différents que les enjeux et les actions de développement durable, l'évaluation environnementale de politiques et projets de développement, le droit et la protection de l'environnement et l'économie et la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Ce dernier thème est d'ailleurs à l'honneur de la session de formation suivante, qui se tient en ligne du 8 juin au 5 juillet 2020.

Annexes

Participants par pays

Ces données sont obtenues sur déclaration volontaire des participants (tous les participants n'ont pas renseigné ces informations).

Origine	Participants	Diplômés
Albanie	0	0
Ancienne République Yougoslave de Macédoine	2	1
Andorre	2	1
Argentine	2	1
Arménie	3	2
Autres pays non OIF	59	32
Autriche	0	0
Belgique	5	3
Belgique Wallonie-Bruxelles	0	0
Bénin	721	494
Bosnie Herzégovine	0	0
Bulgarie	0	0
Burkina Faso	997	647
Burundi	82	49
Cambodge	0	0
Cameroun	1158	744
Canada	4	2
Canada - Nouveau Brunswick	0	0
Canada - Ontario	2	1
Canada - Québec	6	2
Cap-Vert	1	0
Chypre	0	0
Comores	101	74
Congo	383	261
Congo (RD)	1639	1145
Corée du Sud	0	0
Costa Rica	1	1
Côte d'Ivoire	1083	688
Croatie	1	1
Djibouti	16	14
Dominique	0	0
Égypte	4	3
Émirats arabe unis	0	0
Estonie	0	0

France	61	19
France - Nouvelle Calédonie	0	0
Gabon	105	66
Gambie	0	0
Géorgie	0	0
Ghana	1	1
Grèce	0	0
Guinée	544	366
Guinée Équatoriale	3	2
Guinée-Bissau	5	5
Haïti	876	568
Hongrie	0	0
Irlande	0	0
Kosovo	0	0
Laos	0	0
Lettonie	0	0
Liban	0	0
Lituanie	0	0
Louisiane	0	0
Luxembourg	0	0
Madagascar	444	282
Mali	414	260
Malte	0	0
Maroc	138	76
Maurice	4	2
Mauritanie	43	21
Mexique	1	1
Moldavie	0	0
Monaco	0	0
Monténégro	0	0
Mozambique	0	0
Niger	461	319
Pologne	0	0
Qatar	0	0
République Centrafricaine	83	58
République Dominicaine	1	0
République Tchèque	0	0
Roumanie	1	0
Rwanda	6	1
Sainte Lucie	0	0
Sao Tomé-et-Principe	0	0
Sénégal	711	443

Serbie	0	0
Seychelles	0	0
Slovaquie	0	0
Slovénie	0	0
Suisse	1	1
Tchad	633	450
Thaïlande	0	0
Togo	563	397
Tunisie	181	106
Ukraine	1	1
Uruguay	0	0
Vanuatu	0	0
Viêt Nam	1	1